

DEMANDE DE PARTICIPATION A LA SOUSCRIPTION POUR ÉRIGER LE MÂT DE PAVILLON DE L'ÉCOLE MARITIME DES RIMAINS

Sous l'égide de Monsieur le Maire et de la municipalité de Cancale, une souscription est ouverte pour ériger le mât de l'école Maritime des Rimains sur le territoire communal.

Lors de la fermeture de cette prestigieuse école, bien connue dans le monde maritime français, ce mât, érigé depuis 1951, à l'entrée de l'établissement, avait été cédé à la ville de Cancale qui l'avait accepté. Haut de plus de 10 mètres, il a été expertisé, des devis de mise aux normes, sécurité et implantation, demandés. Avec l'accord de l'architecte des bâtiments de France, la commune se propose de le placer sur la pointe des Crolles, boulevard Thiers, face à la mer.

Une plaque commémorative y sera également apposée.

Le montant de cette mise en place avoisine les 9000€.

L'École des Rimains était pour nous anciens élèves une fierté. Les cours dispensés par les Frères, les enseignants laïcs et les profs bénévoles sont restés dans nos mémoires. Dans cet établissement pendant plus de 40 ans de très nombreux officiers de la Marine Marchande (Pêche et Commerce) ont été formés, ainsi que de nombreux postulants au concours d'entrée de la filière A, assidus aux cours dispensés durant l'été

La municipalité ayant contacté les anciens élèves que nous sommes pour diffuser ce projet communal, nous venons vous demander à tous, anciens élèves, familles, amis, personnels enseignants et sympathisants, de nous aider financièrement pour faire aboutir notre projet. Pour bon nombre d'entre nous cette participation se fera en souvenir d'un enseignement de qualité qui a permis d'embrasser des carrières d'officiers, dans la Marine Marchande, dans la Marine Nationale ou d'effectuer d'autres carrières comme mécaniciens, électroniciens, ou BTS C.I.R.A. (enseigné pendant 15 ans)

Pour concrétiser ce projet, complétez et renvoyez ce coupon accompagné d'un chèque. Vous pouvez déposer votre participation dans la boîte aux lettres qui se situe à l'accueil de la Mairie de Cancale.

Les souscripteurs, ne pouvant se déplacer, peuvent adresser leurs dons à l'adresse suivante :

Mairie de Cancale- Souscription mât des Rimains- 48 rue du Port- 35260 Cancale.

Faire le chèque à l'ordre de : **Trésor Public**

Le Comité de Pilotage des Anciens Elèves.



Oui, je désire participer à la souscription pour ériger le mât de pavillon de l'école des Rimains
Cette participation donne lieu à une réduction d'impôts (Centre Général des Impôts)

NOM : Prénom(s) :

Adresse :

Tél. :

Courriel :

Montant du Chèque à l'appréciation du souscripteur : €

Signature :

